

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE



البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية بسويسرا

## Déclaration de l'Ambassadeur, Représentant permanent d'Algérie, Boujemâa Delmi, à la 51<sup>ème</sup> série de réunions des Assemblées des États membres de l'OMPI

**Point 5 de l'ordre du jour : Déclarations générales  
(3 minutes)**

-----

**Genève, 23 septembre 2013**

**Vérifier au prononcé**

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, au nom de ma délégation, de vous féliciter pour votre élection à la Présidence de l'Organe Suprême de l'OMPI et de vous assurer du plein soutien de mon pays dans l'accomplissement de votre mission. Je saisis également cette occasion pour remercier le Directeur général et son équipe pour les efforts fournis tout au long de cette année.

**Monsieur le Président**

Dans un monde en pleine mutation, où les retombées de l'Economie du Savoir et des connaissances supplantent celles de l'Economie des biens tangibles, et où la propriété intellectuelle devient un moteur de croissance et de développement, l'OMPI s'impose comme un carrefour incontournable du système économique mondial.

Un système qui érige la propriété intellectuelle en vecteur de progrès et de développement socio-économiques pour tous, pour autant que la dimension développement demeure la priorité stratégique de l'OMPI.

A ce titre, l'Algérie a déployé de nombreux efforts pour affermir sa plateforme institutionnel et renforcer le cadre juridique de la propriété intellectuelle faisant du développement de l'innovation et de la recherche la clé de la croissance de l'économie nationale. Ces efforts s'articulent autour de :

- l'élaboration d'une stratégie nationale sur la propriété intellectuelle qui s'appuie sur nos priorités en matière de propriété industrielle, de l'Enseignement Supérieur, de Santé publique et de protection du patrimoine culturel.
- L'édification de plusieurs Centres d'appui à la technologie et à l'innovation et, la mise en place prochaine d'une Académie nationale de la propriété intellectuelle.
- L'organisation par l'Algérie de la 2<sup>ème</sup> Consultation régionale sur la Propriété intellectuelle et le transfert de technologie dont les recommandations permettront de guider l'action de l'OMPI en matière de transfert de technologie dans la région Afrique.
- Et en fin , la récente ratification des deux traités de l'OMPI sur le droit d'Auteur (WCT) et sur les interprétations et exécutions et phonogrammes (WPPT) qui démontre une fois de plus l'engagement de mon pays à œuvrer pour la lutte contre la contrefaçon et le piratage sous toutes ces formes.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation se félicite de l'adoption du Traité de Marrakech, tout comme elle se réjouit de l'esprit de compromis qui s'est dégagé au cours de cette Conférence.

L'Algérie, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe africain a eu à jouer un rôle central dans l'issue favorable de cette Conférence, ne ménageant aucun effort pour faire émerger le consensus autour de l'élimination des barrières qui s'opposaient à l'accès au Savoir, à l'information et au développement économique et social à une frange importante de la population mondiale .

A ce titre, l'attitude positive et constructive qui a prévalu à l'adoption de ce traité devra inspirer nos travaux pour assurer un traitement équitable de toutes les questions examinées par l'OMPI, en particulier pour ce qui est des exceptions et limitations en faveur des bibliothèques et services d'archives, d'éducation et des institutions de recherches.

Il en est de même pour assurer des avancées similaires aux travaux du Comité intergouvernemental de la Propriété intellectuelle sur les instruments relatifs aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

Par ailleurs, la délégation algérienne salue les progrès enregistrés par le Comité Permanent sur le droit des marques et dessins et modèles industriels et réitère son souhait d'aboutir à un instrument international équilibré et équitable qui puisse répondre aux attentes de tous les Etats membres en particulier les pays en développement.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation prend note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda de Développement qui ont abouti à une adaptation des activités de l'OMPI et ont permis la prise en compte des différents niveaux de développement des Etats membres de l'OMPI.

Toutefois, ma délégation souhaiterait que l'OMPI fasse preuve de plus d'ambition et d'engagements en matière de Développement. Dans ce cadre, les actions suivantes devraient être envisagées :

- Inciter les organes de l'OMPI à faire rapport sur leur contribution à la mise en œuvre de l'Agenda pour le Développement, tel que le prévoit le mécanisme de coordination adopté par l'Assemblée de l'OMPI en 2010.
- Recourir à des procédures de travail plus inclusives et plus transparentes de la part des organes de l'OMPI qui serait de nature à instaurer la bonne gouvernance et à garantir que l'OMPI demeure une Institution onusienne dirigée par ses membres.

Enfin, **M. le Président**, je ne saurais vous dire toute l'importance qu'accordent les autorités algériennes à la question de l'ouverture de nouveaux Bureaux Extérieurs de l'OMPI en Afrique. Ma délégation soutient la proposition d'ouvrir 2 bureaux Extérieurs de l'OMPI en Afrique, tel que proposé par le projet de Programme et Budget 2014/1015, étant entendu que l'OMPI pourraient envisager à l'avenir l'ouverture d'autres Bureaux dans cette région.

A ce titre, mon pays réitère sa candidature visant à abriter un des deux Bureaux, ce qui contribuera sans aucun doute à permettre aux pays africains de combler le fossé technologique de toute une région et promouvoir la propriété intellectuelle devient un carrefour incontournable du système économique mondial.

**Je vous remercie pour votre attention**